



Vous souhaitez Adhérer à Expertise & accompagnement ?

Dès la signature, un nouvel Adhérent bénéficie immédiatement d'un audit de sa situation personnelle en mettant l'accent sur des points précis pour lesquels nous avons une grande chance de pouvoir réaliser des économies.

Nous nous intéressons plus particulièrement aux contrats récurrents qui sont rarement révisés car la plupart des gens ont confiance dans le service qui leur est vendu, et pourtant !

Les Assurances :

1. Habitation,
 - 7 personnes sur 10 ne regardent pas et ne revalorisent pas le contrat habitation depuis plus de 3 ans et ce simple fait nous permet de garantir une économie quasi-immédiate avec un simple appel auprès de l'assureur. Payer moins cher pour être assuré à l'identique, payer le même prix, mais en étant mieux assuré.

2. Voiture,
 - De nombreuse personnes âgées roulent de moins en moins et parfois plus du tout depuis 1 an ou plus et ce sans avoir changé les modalités du contrat : hors, il est possible de faire rapidement des économies en adaptant le contrat à la réalité de l'utilisation du véhicule et permettre une économie substantielle.

La Téléphonie Mobile

Tout le monde ou presque possède un téléphone portable et de plus en plus de Séniors, mais la majorité n'ont pas un forfait adapté et ce pour 2 raisons majeures.

1. Les opérateurs ont tendance à vendre les forfaits les plus chers et surtout sous prétextes de fournir aussi le téléphone mobile à un prix (attractif), un engagement sur 2 ans, alors que ce n'est plus aujourd'hui justifié.
2. Les meilleurs forfaits sont accessibles essentiellement via internet et de nombreux séniors ne sont équipés ou ne savent pas suffisamment utiliser l'informatique pour faire les démarches en ligne.

Nous pouvons agir directement et à domicile avec notre propre matériel afin d'optimiser et fournir le conseil indispensable à nos Adhérents et les aider à faire là encore des économies qui peuvent aller de 50 à 100%, soit immédiatement si notre Adhérent n'est pas ou plus engagé sur son contrat, soit à date anniversaire.



Quoiqu'il en soit, notre objectif est avant tout de proposer des solutions plus favorables économiquement et avec simplicité car ce qui rebute le plus les seniors aujourd'hui, ce sont les procédures parfois complexes qui n'existent que pour décourager les clients.

Le Conseil

C'est ce qui manque cruellement aujourd'hui, un conseil impartial, non orienté sans but lucratif.

Nos Adhérents ne payant qu'une cotisation annuelle, nous ne vendons strictement rien.

Notre but est de répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur des problématiques diverses et de les aider à trouver la meilleure solution tout en évitant les abus inévitables des entreprises ou artisans dont souvent le seul objectif est de facturer le plus possible.

Mais au delà de la solution c'est aussi orienter nos Adhérents dans les méandres de l'administration et leur montrer qu'ils ont déjà accès à certaines solutions grâce à leurs contrats d'assurances : qui appelle un plombier au hasard sans penser que son assurance habitation prend en charge le problème et pourra envoyer un prestataire pris en charge par celle-ci ? Cela arrive plus souvent qu'on le pense car c'est souvent en situation de détresse que l'on ne pense plus à l'évident.

Expertise & Accompagnement à le recul nécessaire pour aider ses Adhérents à prendre la bonne décision, d'autant que nous sommes présents aussi une fois le problème résolu pour assurer un suivi, que ce soit auprès de la famille distante ou des associations dans le cas de personnes seules.

Il est difficile de définir l'ensemble des services dans la mesure où ils sont liés aux besoins de nos Adhérents, mais nous pouvons assurer que nous mettons en œuvre tous les moyens possibles afin de régler la situation, seul ou avec l'aide de nos partenaires.

Le conseil c'est aussi organiser avec l'association L'ASSISTANT des rencontres publiques d'informations et de sensibilisation sur les abus de faiblesse et il faut le dire : les arnaques

Un porte à porte récurant, des sociétés se faisant passer pour les partenaires officiels d'institutionnels tel que EDF ou ENGIE et qui au bout de 2 ou 3 heures d'entretien obtiennent des contrats signés pour des prestations totalement inutiles et sans fondement :

Par ex : Sous prétexte d'un diagnostic énergétique, vous faire changer des velux ou des portes fenêtres, une isolation soi-disant obsolète et hop, en 2 heures et à l'usure, ils vous font signer un contrat pour des milliers d'euros.

Cela arrive tous les jours, mais personne ne fait rien car il faut souvent attendre que l'abus soit réalisé pour intervenir.

Au travers de notre conseil et de notre présence sur le terrain, Expertise & Accompagnement peut intervenir et accompagner les victimes et grâce aux rencontres associatives informer sur les risques et les conduites à tenir.



A service inédit, une facturation simple.

Le tarif de notre prestation est forfaitaire, il est de 50 euros par mois et il est possible de renouveler votre abonnement chaque année si vous le souhaitez. Vous pourrez faire appel à nous autant de fois que vous en aurez besoin.

A ce jour, l'ensemble de nos audits permet de compenser plusieurs fois le montant annuel de la cotisation par les économies réalisées.

IMPORTANT

Notre service étant agréé service à la personne, vous bénéficiez du crédit d'impôt, soit 50% du montant facturé

Expertise & Accompagnement S.A.S

78 rue de Beaugency 44230 Saint Sébastien sur Loire TEL : 02 40 56 99 24

RCS. Nantes 818 379 331

N° SAP818379331